

# La victimation de proximité, les précautions et la peur

## Étude sur la cohésion sociale de voisinage

---

Nicolas Herpin\*  
Hugues Lagrange\*\*

*Les voisinages, différents par la densité de l'habitat, par la richesse du quartier et par l'ouverture aux personnes n'y habitant pas, exposent différemment aussi leurs résidents aux atteintes contre les personnes et contre les biens. De plus, les précautions prises par les victimes potentielles et le sentiment de peur que leur inspire leur voisinage sont en cohérence avec cette victimation de proximité. Or deux types de quartier constituent des exceptions dans cette approche classique de la sociologie urbaine. Les centres riches des grandes agglomérations et leurs quartiers les plus défavorisés, bien que présentant des caractéristiques écologiques opposées, sont exposés au même degré à la délinquance. La victimation de proximité ne permet pas, non plus, de comprendre les précautions prises et surtout la peur du voisinage. L'interprétation proposée fait référence à la cohésion sociale locale et à l'idée que s'en font les résidents. Dans ces deux types de quartier, les résidents n'ont pas la même conception de la délinquance à laquelle ils sont exposés.*

### LOCAL VICTIMIZATION, PRECAUTIONS AND FEAR, A STUDY ABOUT SOCIAL COHESION OF NEIGHBOURHOODS

*Neighbourhoods, different by the density of their inhabitants, by their wealth and by the frequentation of people who do not live locally, differently expose their residents to crime. In addition, precautions against crime and levels of fear are in coherence with local victimization. Two types of neighbourhood do not fit well with this classical approach in urban sociology: the wealthy inner city ones and the poorest. Although opposed by their ecological characteristics, both have the same high level of local victimization. In addition, this high level does not help to understand the precautions against crime and the level of fear. Our interpretation deals with social cohesion at the local level and ideas that the inhabitants have about it. In those two types of area, inhabitants do not have the same conception of delinquency to which they are exposed.*

Classification JEL : K42, I31, Z13, R21

---

\* CNRS, OSC-Sciences Po et INSEE, Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages, 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris cedex 14.  
Courriel : nicolas.herpin@insee.fr

\*\* CNRS, OSC-Sciences Po, 27 rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07. Courriel : hugues.lagrange@wanadoo.fr

La délinquance n'exerce pas une pression uniforme sur tout le territoire. Selon les analyses classiques de la sociologie urbaine, les villes sont plus exposées pour plusieurs raisons. La densité de l'habitat attire l'activité délinquante par le nombre des proies possibles et la concentration des riches et des richesses dans certains quartiers (Shaw et McKay [1929] ; Wirth [1938]). Les grandes agglomérations, qui offrent une main-d'œuvre de qualification diversifiée et facilitent les rencontres, sont propices à l'apparition d'organisations efficaces et innovantes, y compris dans le domaine de la criminalité (Fischer [1995]). À la différence des habitants des villages et des petites villes, les citadins et les résidents des banlieues travaillant à distance ne sont pas là pour surveiller leurs logements en semaine aux heures ouvrables. Les centres-ville sont aussi ouverts à l'activité délinquante car les bureaux, les magasins, les salles de spectacle, les restaurants et les hôtels attirent la foule des étrangers au quartier et en rendent plus difficile la surveillance. Dans le cambriolage, le vol de (dans) la voiture ou le vol personnel avec ou sans violence, les prédateurs mettent à profit les propriétés écologiques des lieux où ils opèrent et font donc peser une menace différente selon la densité, la richesse et l'ouverture de l'habitat. Cette pression locale dépend aussi, mais en sens inverse, des comportements dissuasifs des victimes potentielles.

Les habitants n'offrent pas partout la même défense de leur territoire. La dissuasion résulte d'abord des précautions prises ou non par les individus contre les atteintes personnelles et celles prises ou non par les ménages pour protéger leurs biens. Mais la pression locale de la délinquance est aussi modulée par l'efficacité de la surveillance qu'effectue le collectif occupant le même voisinage<sup>1</sup>. Certains quartiers populaires de Chicago, dans la mesure où les habitants partagent les mêmes aspirations quant à l'ordre qui doit régner dans leurs lieux publics, réussissent mieux que d'autres quartiers, de même composition socio-économique, à limiter les atteintes contre les personnes (Sampson et Raudenbush [1999]). Dans les quartiers les plus déshérités de Philadelphie où la police a renoncé à intervenir, la responsabilité de la sécurité personnelle retombe intégralement sur les habitants (Anderson [1999]). Faire montre de sa force et de son courage contribue à rendre crédible la menace de vengeance. Quand les beaux quartiers de la ville de New York étaient envahis par des vendeurs à la sauvette, leurs habitants protestaient auprès des pouvoirs publics, y voyant de façon erronée<sup>2</sup> (Duneier [1999]) l'emprise aggravée de la criminalité organisée. Dans ces travaux, la cohésion sociale d'un voisinage apparaît bien avoir une incidence sur sa propre sécurité. L'apport de l'anthropologie urbaine à la sociologie de la délinquance reste limité néanmoins car monographique. Chaque voisinage a sa propre cohésion sociale due à son histoire locale et à sa composition ethnique, à ses convictions dominantes et à son organisation politique municipale. De ce fait, les voisinages sont incomparables dans les effets qu'induit leur cohésion sur la délinquance.

---

1. La qualité de la coordination entre les habitants et les divers professionnels en charge localement de la sécurité (police et autres services de sécurité) est un des facteurs cruciaux de l'efficacité de cette défense de l'habitat (Carr [2003]).

2. Cette économie « grise » est alimentée par les milliers de personnes libérées de prison chaque année avec un casier judiciaire qui les handicape sur le marché de l'emploi. Ces commerçants ambulants ne rendent pas plus dangereux ces quartiers, la plupart d'entre eux ayant des comportements analogues à ceux de petits entrepreneurs et se tenant à l'écart du commerce de la drogue. Cette activité est un des rares mécanismes de leur intégration sociale.

La victimation observée dans l'habitat résulte-t-elle de ses seules caractéristiques écologiques ? À quel degré dépend-elle de sa cohésion sociale ? Quels sont les voisinages les plus affectés par les effets de la cohésion sociale sur la délinquance ? Notre étude s'inspire des hypothèses de la sociologie urbaine pour construire une typologie écologique des voisinages. L'enquête Insee « Vie de quartier » [2001] dont la collecte a été enrichie par les données locales du dernier recensement et de sources administratives (*cf.* encadré, p. 298), décrit selon cette typologie la victimation de proximité<sup>1</sup> au cours des deux années précédentes. En général, les précautions prises par les victimes potentielles et le sentiment de peur que leur inspire leur voisinage sont des comportements en cohérence avec la victimation de proximité. Dans les quartiers urbains les plus favorisés et ceux les plus défavorisés, en revanche, le lien entre victimation, précautions et peur nécessite de recourir à une analyse de la cohésion sociale locale et notamment au diagnostic que les habitants de ces quartiers font de la délinquance à laquelle ils sont exposés.

## LA VICTIMATION DE PROXIMITÉ HIÉRARCHISE LES VOISINAGES

Cinq types d'habitat sont construits en rapport avec les hypothèses des criminologues. Quatre sont localisés dans les grandes agglomérations, d'au moins 50 000 habitants. Le cinquième est celui où vivent la moitié des Français de 15 ans et plus. *L'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne* est, par définition, celui où la population résidente est la moins dense. La richesse des habitants n'est pas de nature, non plus, à attirer les entreprises délinquantes. Même si les résidents y sont plus souvent propriétaires de leur logement, ils ont des revenus dont la moyenne les situe au niveau des quartiers populaires urbains (tableau 1<sup>2</sup>). Enfin, les prédateurs n'y trouvent pas un environnement qui les aide à dissimuler leurs actes. Dans la campagne et les villages, « tout le monde se connaît » (Maget [1955]). Dans les petites villes et les villes moyennes, tout le monde se repère (Bozon [1984]). Les étrangers au quartier, qui y pénètrent relativement peu souvent, sont tout de suite identifiés comme tels par les habitants et observés dans leurs déplacements (Carr [2003]). Comme on peut donc s'y attendre, ce type de voisinage est le moins exposé à la délinquance de proximité. Le tableau A présente, de façon synthétique, les résultats des régressions logistiques. Toutes choses égales, les résidents de *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne* sont les moins victimes d'atteintes, quelle qu'en soit la nature. La moindre exposition est plus marquée pour le vol de (dans) la voiture, le cambriolage et le vol personnel que pour l'agression physique. Cette vie communautaire

---

1. La victimation ici étudiée est celle de proximité. L'enquête « Vie de quartier » distingue les atteintes selon qu'elles se sont produites loin du domicile de la personne interrogée ou à proximité. Ne sont donc pas conservés dans cette analyse sur l'effet de quartiers les vols de (dans) la voiture, les vols à la tire ou personnels, les agressions physiques dans la mesure où ces atteintes se sont produites sur le lieu de travail, au cours de la fréquentation de points de vente éloignés du domicile, lors de déplacements pour les loisirs ou les vacances. Tous les cambriolages, en revanche, ont été retenus dans l'analyse puisqu'ils concernent explicitement le seul logement principal.

2. Les tableaux 1 à 13 se trouvent en annexe.

des petites agglomérations n'empêche pas, cependant, les conflits entre voisins, la permanence des ressentiments et la survenue de confrontations violentes.

Tableau A. Victimation de proximité selon le type de quartier<sup>1</sup>

Atteintes de proximité	Habitat rural village, petite ville	Quartier urbain aisé et excentré	Quartier urbain aisé et animé	Quartier urbain populaire hors zus	Quartier urbain populaire en zus
Toutes atteintes confondues .....	---	(-)	Réf.	---	(-)
Atteintes contre les biens .....	---	(-)	Réf.	-	(-)
Atteintes contre les personnes .....	---	--	Réf.	--	(-)
1. Cambriolage au domicile .....	--	(-)	Réf.	(-)	(-)
2. Vol de (dans) la voiture .....	---	(-)	Réf.	---	(-)
3. Vol personnel .....	--	--	Réf.	-	(-)
4. Agression physique .....	-	-	Réf.	--	(-)

Sens et significativité des coefficients : détail dans les tableaux 2 à 6 de l'annexe.

--- coeff. significatif au seuil de .01 ; -- au seuil de .05 ; - significatif au seuil .10 ; (-) non significatif.

Champ : personnes de 15 ans et plus. France entière.

Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

La pression de la délinquance est en général plus élevée dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants<sup>2</sup>. Mais entre quartiers urbains, la victimation de proximité fait apparaître des différences. Dans la typologie, les quartiers populaires sont distingués des quartiers aisés. Et parmi les quartiers populaires, ceux classés en zones urbaines sensibles<sup>3</sup> (zus) sont examinés à part de ceux classés hors zus où vivent 35 % des Français de 15 ans et plus. Dans ces *quartiers populaires hors zus*, l'habitat est dense et le niveau de revenu moyen est faible. Ces quartiers sont souvent désertés aux heures ouvrables. Mais les résidents, plus stables que dans les trois autres types d'habitat urbain (tableau 1), sont censés exercer une surveillance analogue à celle qui existe dans les villes plus petites. Parmi les quatre types urbains, les *quartiers populaires hors zus* sont les moins

1. Ces effets de quartier sont obtenus toutes choses égales. Les variables de contrôle sont de deux types. Les caractéristiques sont celles du ménage (type de ménage, revenu pas u.c.) et de la personne de référence (âge et Pcs du chef de ménage), dans le cas des atteintes contre les biens. Dans les atteintes contre les personnes, ce sont celles des individus (âge, sexe, type de ménage d'appartenance, revenu par u.c. du ménage d'appartenance, pays de naissance, situation vis-à-vis de l'emploi). Des caractéristiques géographiques ont aussi été introduites dans la régression logistique. Il s'agit de la région mais aussi d'indicateurs sur la composition sociale de la commune. Ces informations communales tirées des deux derniers recensements sont relatives aux jeunes, aux familles d'origine étrangère et à la stabilité résidentielle.

2. La classification proposée par Nicole Tabard (Tabard, Martin-Houssart [2002]) a été utilisée pour identifier, dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants, les quartiers les mieux dotés en ressources socio-économiques. L'enquête « Vie de quartier » confirme que les ménages qui y résident ont les revenus moyens les plus élevés. Les jeunes n'y sont pas de façon précoce sur le marché de l'emploi. Le pourcentage des 14-25 ans en cours d'études y est élevé (tableau 1).

3. Après avoir été conçues, au début des années 1980, comme des quartiers dont la mobilisation des habitants devait faciliter l'insertion dans le courant central de la société, les zus ont été redéfinies au début des années 1990 d'une manière moins militante. Ce sont des zones où les pourcentages de jeunes, de familles d'origine étrangère, de chômeurs, de non-diplômés sont autant d'indices des difficultés d'insertion.

exposés à la délinquance. Toutes atteintes confondues, la victimation les situe au même niveau que *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne*. Les risques courus, cependant, n'y sont pas de même nature. Les cambrioleurs y sont moins tenus à distance que dans *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne*. En revanche, les *quartiers populaires hors zus* échappent relativement plus au vol de (dans) la voiture. Enfin, les atteintes contre les personnes – vol personnel et agression physique – y sont relativement moins fréquentes.

Un habitat tout aussi urbain que le précédent est plus aisé en termes de revenu moyen des résidents (tableau 1). Les *quartiers aisés et excentrés* sont aussi résidentiels au sens où leur population est moins dense et où les habitants en sont absents aux heures ouvrables. Mais comparés aux quartiers aisés de centre-ville, ceux excentrés sont moins ouverts au passage de personnes qui ne les habitent pas. Leur exposition à la délinquance est plus élevée que celle des *quartiers populaires hors zus*. Toutes atteintes confondues, la victimation n'y est pas moins forte que dans les deux autres types de quartiers urbains et notamment dans les *quartiers aisés et animés* de centre-ville. Cependant, offrant moins d'opportunités (et plus de risques) au prédateur que la foule anonyme du centre-ville, cet habitat a moins à craindre le vol à la tire et les autres vols personnels.

Les *quartiers aisés et animés* concentrent les emplois du tertiaire supérieur, de la haute technologie et de la direction d'entreprise. Ce sont des centres de très grandes villes (Paris notamment) où les bureaux mais aussi les commerces de luxe, les salles de cinéma et de spectacles, les restaurants et les hôtels attirent du monde. Leur ont été ajoutées les communes littorales (notamment dans le Bassin méditerranéen) dans lesquelles prédominent aussi les activités économiques du commerce de luxe, de la restauration et de l'hôtellerie. Cet habitat a tout pour plaire aux prédateurs. La population des résidents y est dense et relativement peu stable par rapport aux autres quartiers urbains (tableau 1). Ces quartiers sont traversés à toutes les heures du jour et de la nuit par ceux qui vont au travail et ceux qui fréquentent les magasins, les restaurants, les salles de théâtre ou de cinéma. Leurs résidents, enfin, sont en moyenne plus riches que ceux des quatre autres types d'habitat. Sans surprise, la victimation de proximité y est à son maximum (tableau A). La fréquence des cambriolages et celle des vols de (dans) la voiture, de même que les atteintes contre les personnes, y sont les plus élevées. Ces quartiers, en effet, offrent des distractions plus variées. Or, toutes choses égales, leurs habitants sortent le soir plus que les habitants des autres types de quartier et, en particulier, que ceux des *quartiers aisés et excentrés* (tableau 7). Leur mode de vie, en conséquence, les expose donc davantage aux atteintes personnelles.

Les quartiers classés en zones urbaines sensibles<sup>1</sup> ou *quartiers zus* sont les plus éloignés du mode de vie précédent, du moins si l'on en juge par la rareté des sorties le soir (tableau 7). Par rapport aux autres quartiers urbains, les *quartiers zus* comportent plus de chômeurs (et notamment parmi les 14-25 ans), plus de bas revenus, moins de propriétaires et davantage de personnes de familles d'origine étrangère (tableau 1). Ces quartiers pauvres sont souvent excentrés et peu dotés en commerce et en salles de spectacle pour y attirer les foules. Ils n'offrent donc pas de conditions favorables à la délinquance élevée qui est observée dans les *quartiers aisés et animés*. Et pourtant la victimation en a exac-

1. Tous les quartiers zus, y compris le petit nombre des quartiers zus pavillonnaires.

tement les traits : même niveau global de pression délinquante, toutes atteintes confondues ; même fréquence des cambriolages, des vols de (dans) la voiture, des vols personnels et des agressions physiques (tableau A). Cet habitat pauvre, moins dense que les autres habitats urbains et plus ouvert au passage de foules, ni même habité par une population particulièrement instable, ne cumule aucune des caractéristiques qui font comprendre pourquoi les quatre autres types d'habitat sont plus ou moins dangereux. Il constitue donc un contre-exemple pour la sociologie urbaine classique.

## L'IMPARFAITE COHÉRENCE ENTRE LES PRÉCAUTIONS ET LA VICTIMATION DE PROXIMITÉ

La victimation de proximité oppose donc bien la France rurale à la France urbaine. En revanche, à l'intérieur de l'habitat urbain, les caractéristiques écologiques de l'environnement ne suffisent pas à rendre compte du niveau de la victimation et de la nature des atteintes, notamment quand sont comparés les quartiers urbains les plus et les moins avantageés. Doit-on attribuer ces effets de quartier aux différents niveaux de précautions prises par leurs habitants ? Examinons d'abord les mesures que les personnes interrogées prennent pour elles-mêmes de façon à se protéger des agressions physiques ou des vols personnels.

Tableau B. Les précautions selon le type de quartier

Atteintes de proximité	Habitat rural village petite ville	Quartier urbain aisé et excentré	Quartier urbain aisé et animé	Quartier urbain populaire hors zus	Quartier urbain populaire en zus
Nombre de précautions contre le cambriolage du domicile .....	---	(-)	---	Réf.	---
Nombre de précautions contre le vol de (dans) la voiture .....	---	-	---	Réf.	---
Nombre de précautions contre les agressions et le vol personnel .....	---	(-)	(-)	Réf.	(+)

Sens et significativité des coefficients : détail dans les tableaux 8, 9 et 10 de l'annexe. Se reporter aussi à la note du tableau A.

--- coeff. significatif au seuil de .01 ; -- au seuil de .05 ; - significatif au seuil .10 ; (-) non significatif.

Champ : personnes de 15 ans et plus.

Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Un des questionnaires de l'enquête Insee établit une liste de cinq types de mesures : éviter certains endroits, sortir accompagné d'un chien, acheter une arme de défense, apprendre un sport de défense et prendre d'autres précautions personnelles. Dans *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne*, où les agressions physiques et surtout les vols personnels sont relativement rares, moins de précautions personnelles sont prises que dans les voisinages plus urbanisés (tableau B). On peut faire l'hypothèse que leurs habitants éprouvent moins le besoin de prendre de telles mesures parce que ces atteintes contre les

personnes sont rares dans leur environnement. La causalité semble devoir être interprétée en sens inverse pour les *quartiers populaires hors zus*. Relativement peu concernés par les vols personnels et surtout par les agressions physiques, leur relative immunité en ce domaine peut être attribuée en partie au fait que leurs habitants sont ceux qui prennent le plus de précautions personnelles. Dans les *quartiers aisés et excentrés*, l'interprétation attribuera aussi une certaine efficacité aux précautions personnelles : leurs habitants ont souvent recours à des mesures de ce genre et, corrélativement, ce type de voisinage est relativement épargné par les agressions physiques et surtout par les vols personnels. Ces deux façons de concevoir la cohérence entre les atteintes et les précautions personnelles ne se retrouvent pas pour les deux autres types de quartier urbain. Les *quartiers aisés et animés* et les *quartiers zus*, où l'exposition aux atteintes personnelles est la plus forte, ne prennent pas des mesures personnelles en plus grand nombre. Dans les grandes agglomérations, le nombre des mesures que prennent les résidents pour se protéger personnellement ne varient pas partout en parallèle avec la dangerosité du quartier.

Les résultats sont analogues pour la protection de la voiture. Le peu de précautions prises pour se protéger du vol de (dans) la voiture<sup>1</sup> est aussi une spécificité de *l'habitat rural, du village et de la ville petite ou moyenne* (tableau B). La cause de ce peu d'empressement est à rechercher dans la rareté des délits de ce type dans cet environnement, tout comme pour les précautions personnelles. L'efficacité dissuasive des *quartiers populaires hors zus* se retrouve, à nouveau, dans la défense de ce moyen de transport. Les habitants, propriétaires de voiture, sont ceux qui recourent au plus grand nombre de ces mesures. On peut supposer que leur comportement a bien les effets attendus puisque, comme il a été dit plus haut, ces quartiers sont ceux où les propriétaires sont les moins fréquemment victimes de vol de (ou dans) leur voiture. Les *quartiers aisés et animés* et les *quartiers zus* sont à nouveau en incohérence sur le vol de (dans) la voiture puisque les propriétaires qui y résident sont à la fois plus exposés que dans les autres quartiers et ceux qui prennent le moins de précautions contre ce risque.

Pour la protection du domicile, les cinq types d'habitat font à nouveau apparaître les mêmes clivages. Le questionnaire Insee liste six types de mesures qu'a pu prendre le ménage au cours des deux dernières années pour « améliorer la sécurité de son logement » : changer les serrures ou installer une porte blindée, installer une alarme, se procurer un chien, demander à quelqu'un de surveiller le logement ou laisser une lampe ou la télé allumée quand l'occupant n'est pas là ou prendre d'autres précautions. L'exposition au cambriolage est plus faible dans *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne* et, comme on peut s'y attendre, les précautions contre les infractions au domicile sont moins fréquentes. Les quatre types de quartiers urbains ont la même exposition au cambriolage mais leurs précautions contre ces atteintes ne se situent pas au même niveau. Dans les *quartiers populaires hors zus* et les *quartiers aisés et excentrés*, les résidents prennent davantage de précautions. Dans les *quartiers zus* et ceux *aisés et animés* on s'en abstient, les précautions contre le cambriolage n'y étant

1. Les mesures énumérées dans le questionnaire sont les suivantes : 1) gardez-vous votre voiture dans un garage ; 2) un parking privé ; 3) avez-vous installé une alarme, un antivol dans votre voiture ; 4) surveillez-vous votre voiture quand elle est garée à l'extérieur ; 5) évitez-vous de garer votre voiture à certains endroits ; 6) d'autres précautions ; « renoncer à la voiture à cause des risques de vol » est considéré comme équivalent au score de précaution le plus élevé (7).

pas plus nombreuses que celles prises dans *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne*. Ne corrige-t-on pas, cependant, ce diagnostic pour ces deux derniers types d'habitat quand on prend en compte les mesures collectives prises pour lutter contre la délinquance ? S'il en était ainsi, on expliquerait pourquoi, dans certains quartiers, les résidents relâchent leur effort individuel face à la menace que représente l'intrusion dans leur domicile.

Plusieurs questions dans l'enquête Insee « Vie de quartier » font préciser au répondant si son quartier s'est donné un conseil de quartier, si sont organisées des réunions municipales publiques (hors réunions du conseil municipal), s'il existe une amicale de locataires ou de résidents, si le quartier offre à ses habitants d'autres réunions ou débats d'intérêt public. On pourrait penser qu'une mobilisation citoyenne locale, lorsqu'elle est plus forte, contribue à rendre le quartier plus convivial et plus sûr et qu'en conséquence elle incite ses habitants à prendre moins de mesures pour se barricader dans leur logement. Or, cette hypothèse n'est pas confirmée par l'analyse statistique. L'organisation interne du quartier n'est pas corrélée négativement mais positivement avec le nombre des mesures prises pour défendre son logement (tableau 8). Cette liaison statistique est de même signe dans chacun des cinq types d'habitat. La vitalité associative d'un quartier et le nombre des mesures individuelles prises pour se protéger du cambriolage ne sont pas dans un rapport de substitution mais de complémentarité. Les *quartiers zus* ou les *quartiers aisés et animés* ne font pas exception. Dans les collectivités locales de ce type qui ont pris des mesures énergiques, les habitants ne ressentent pas comme moins urgentes les précautions prises individuellement.

Les précautions ne sont pas toujours en cohérence avec la victimation de proximité. Certes, elles sont relativement faibles dans *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne* parce que la délinquance y est relativement faible. Dans les *quartiers populaires hors zus* et les *quartiers aisés et excentrés*, les précautions, plus fortes, sont aussi en cohérence parce que la victimation de proximité est relativement plus forte. Reste à comprendre pourquoi les *quartiers zus* et, à l'autre extrême, les *quartiers aisés et animés* ne font pas apparaître cette cohérence entre les précautions individuelles et la victimation de proximité.

## POURQUOI SE PROTÈGE-T-ON SI PEU DANS LES QUARTIERS AISÉS ET ANIMÉS ?

Les comportements de précaution et, à un moindre degré, la victimation de proximité ne se comprennent pas seulement par les propriétés écologiques du voisinage mais par sa cohésion sociale locale. Deux mécanismes dont les effets se cumulent peuvent expliquer pourquoi dans ces *quartiers aisés et animés* le niveau est élevé pour la victimation<sup>1</sup> sans pour autant qu'il le soit pour les précautions prises.

Le premier mécanisme repose sur l'indifférence au risque couru. L'habitat de ces quartiers y étant cher attire une clientèle qui en a les moyens et qui a donc plus de lati-

---

1. La victimation dans ces *quartiers aisés et animés* serait encore plus élevée si, grâce à l'accès aux données de la police et de la gendarmerie (cf. encadré, p. 298), on y ajoutait les infractions sur la personne des touristes et des autres victimes de passage dans le quartier.



tude pour choisir son logement. Certains de ces ménages, suffisamment aisés pour s'y installer, s'en abstiennent cependant, s'ils ressentent comme insupportable, pour eux et pour les autres membres de leur famille, la pression de la délinquance des centres-ville. Ils préfèrent alors gaspiller plus de temps dans les transports mais bénéficier de plus de sécurité pour eux-mêmes et leur famille dans des *quartiers aisés et excentrés*. Ce processus de sélection à l'entrée des *quartiers aisés et animés* a pour effet d'y concentrer les indifférents aux menaces de la délinquance. Ces derniers, auprès de qui est réalisée l'enquête Insee, sont alors en permanence sur-représentés dans les *quartiers aisés et animés*. La prévalence de cette attitude peut alors faire comprendre pourquoi, dans ces quartiers, sont négligées les précautions plus couramment prises dans les *quartiers aisés et excentrés*. L'enquête Insee, n'interrogeant pas sur les attitudes vis-à-vis du risque, ne fournit pas une confirmation directe de cette hypothèse du biais de sélection. La forte rotation des habitants dans les centres-ville des grandes agglomérations, qu'en revanche établit l'enquête Insee, peut être interprétée comme un argument en faveur de cette thèse. Les quartiers urbains renouvellent leurs habitants plus vite que *l'habitat rural, le village et la ville petite et moyenne* (tableau 1) mais cette rotation est particulièrement forte dans les *quartiers aisés et animés*. Beaucoup des nouveaux venus ne sont pas informés de la délinquance élevée à laquelle ils s'exposent en y habitant. D'autres, avertis des risques, surestiment leur propre capacité à supporter cette menace quotidienne. Autrement dit, par manque d'information ou par manque de jugement, ils n'éprouvent pas le besoin de prendre les précautions qu'impose le niveau élevé d'exposition à la délinquance tant qu'ils résident dans ce type de quartier. Mais quand ils se rendent compte de sa dangerosité, ils s'en vont habiter ailleurs plutôt que de se barricader dans leur logement. Ne s'installent donc durablement dans ces quartiers que ceux qui, dans leur arbitrage, font passer d'autres caractéristiques (proximité du lieu de travail, variété et qualité de l'offre commerciale et culturelle, ...) en priorité sur la sécurité.

Le peu de précautions personnelles, cette fois-ci, prises en moyenne dans ces quartiers peut aussi s'expliquer par le fait que la partie la plus modeste de sa population se sent, à tort ou à raison, protégée par sa cohabitation avec des plus riches quand elle se déplace sur le territoire du quartier. En conséquence, ces ménages modestes s'abstiennent de se protéger comme ils l'auraient fait s'ils habitaient un quartier populaire. Dans les autres types de quartiers urbains, le nombre des précautions prises pour se protéger des agressions et des vols ne varie pas avec le revenu du ménage. En revanche, dans les *quartiers aisés et animés*, moins le ménage d'appartenance est aisé, moins sont fréquentes les mesures prises par l'individu pour se protéger des atteintes personnelles. L'insouciance relative des habitants modestes, peut-on supposer, résulte de leurs idées sur l'activité délinquante. Ils se sentent protégés quand ils se déplacent dans l'espace public, car leurs riches voisins, mais aussi la clientèle extérieure au quartier qui vient dans ses magasins et ses salles de spectacle, offrent des proies plus rémunératrices aux prédateurs. Les *quartiers aisés et animés* ne constituent donc pas une sorte de bien collectif local garantissant, entre autres choses, à tous ses habitants la même protection<sup>1</sup>. Par exception, les couches sociales modestes sont ici les bénéficiaires de cette inégalité.

1. Les précautions contre le cambriolage sont corrélées positivement au revenu du ménage dans tous les habitats, à l'exception toutefois des *quartiers aisés et excentrés* (tableau 9). Formant une communauté isolée et relativement close aux non-habitants du quartier, on peut supposer que leurs habitants exercent une surveillance du logement qui profite à tous. Les ménages les plus riches dans cet habitat n'ont donc pas besoin de recourir à plus de précautions que celles des autres résidents.

D'autres « bonnes raisons » (Boudon [1999]) peuvent expliquer pourquoi les cadres, les professions intellectuelles, vivant dans les *quartiers aisés*, qu'ils soient *animés ou excentrés*, relâchent leurs précautions, cette fois-ci, contre le cambriolage. Les ménages de ces milieux sociaux favorisés sont plus cambriolés que les autres habitants du voisinage (à l'exception des indépendants) quand ils vivent dans des *quartiers populaires hors zus* (tableau 3). En revanche, quand leur logement principal est situé dans un *quartier aisé et animé*, ils ne subissent pas la même pénalisation par rapport au reste du voisinage (dans ce voisinage, ce sont les professions intermédiaires qui ont relativement plus à craindre l'infraction du logement). Les cadres et les professions intellectuelles peuvent donc penser que de vivre avec pour voisins des ménages du même milieu social les protège du cambriolage, sans qu'il leur soit nécessaire d'exercer une surveillance particulièrement rigoureuse. Trop de mesures risqueraient d'attirer l'attention des prédateurs plus qu'elles ne les dissuaderaient.

L'indifférence au risque de victimation et les croyances relatives aux comportements des prédateurs peuvent faire comprendre pourquoi les *quartiers aisés et animés* se protègent relativement peu. Les mêmes effets n'ont pas les mêmes causes dans les *quartiers zus*, bien que leurs habitants soient aussi fortement exposés à la victimation de proximité.

## LES « BONNES RAISONS » D'AVOIR PEUR DU VOISINAGE DANS LES QUARTIERS ZUS

La peur du voisinage et le sentiment d'insécurité sont deux façons différentes d'appréhender la menace que fait peser la criminalité. Le sentiment d'insécurité a été défini comme une composante des idées et des convictions politiques (Lagrange et Roché [1987]) et varie de façon conjoncturelle notamment avec ceux des faits divers qui embrasent l'opinion publique nationale et qui sont largement commentés par les médias. La peur du voisinage est à la fois localisée et plus stable. Chaque quartier, en effet, a une réputation de sécurité. Cette seconde notion est celle qui est mise en œuvre dans l'enquête « Vie de quartier ». Après avoir été interrogée sur ses projets de déménagement, la personne donne son appréciation d'ensemble sur la sécurité dans son quartier. À propos de ses déplacements, elle précise s'il lui arrive d'avoir peur le soir. Sont aussi considérées comme ayant peur de sortir le soir les personnes qui disent ne jamais sortir le soir et sont d'avis que l'absence de sécurité est le principal problème du quartier. Enfin, sont considérées comme ayant peur de leur voisinage celles qui disent ne pas se sentir toujours en sécurité à l'intérieur de leur domicile.

Sur cette échelle, les bas revenus font un score plus élevé que les hauts revenus, les moins diplômés que les plus diplômés, les femmes que les hommes (tableaux C et 11). Les victimes d'atteintes contre les biens ou contre les personnes, encore affectées par leur expérience récente, éprouvent relativement plus de peur. L'isolement rend aussi la personne plus peureuse : ceux qui n'ont rencontré que peu ou pas d'amis au cours de la semaine précédant l'enquête font un score plus élevé que ceux qui ont été en contact avec plusieurs amis. Tous ces facteurs individuels de la peur, couramment confirmés dans les enquêtes étran-

Tableau C. La peur du voisinage et autres variables liées à l'appréhension de la délinquance

	Rural, village, ville pt./ moy.	Quartier aisé et excentré	Quartier aisé et animé	Quartier populaire hors zus	Quartier zus	Champ de l'exploitation statistique
La peur du voisinage	(-)	---	---	Réf.	+++	15 ans et plus
Agressé connaissant leur agresseur	(+)	(-)	Réf.	(+)	++	Victimes d'agression à proximité de leur logement.
Témoin d'un acte de délinquance dans le quartier	---		++	Réf.	+++	15 ans et plus
Victime ayant porté plainte				Réf.	--	Victimes, tous types d'atteintes confondus
Pense que l'établissement scolaire du voisinage est mal fréquenté	-	--	--	Réf.		Parents d'enfants scolarisés dans le primaire qui n'ont pas respecté la carte scolaire

Sens et significativité des coefficients : détail dans les tableaux 11, 12 et 13 de l'annexe. Se reporter aussi à la note du tableau A.

--- coeff. significatif au seuil de .01 ; -- au seuil de .05 ; - significatif au seuil .10 ; (-) non significatif.

Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

gères de victimation<sup>1</sup>, n'éliminent pas les disparités de ce sentiment selon les différents quartiers d'habitation. La peur du voisinage classe les habitats en trois groupes (tableau C). Les deux types de *quartiers aisés – animés* ou *excentrés* – sont ceux où les résidents ont le moins peur. Viennent en position moyenne les *quartiers populaires hors zus* et, au même niveau, *l'habitat rural, le village et la ville petite ou moyenne*. Enfin, les habitants des *quartiers zus* sont très nettement en tête sur l'échelle de la peur du voisinage. Ces résultats étant obtenus toutes choses égales, la peur en zus excède largement l'intensité que laissent prévoir la composition sociale de l'environnement communal<sup>2</sup> et les caractéristiques socio-démographiques des répondants à l'enquête.

Les résidents des *quartiers zus* sont pauvres ; les personnes à l'âge actif sont très fréquemment sans emploi ; et la proportion des familles d'origine étrangère y est élevée (tableau 1). À la différence de ceux des *quartiers aisés et animés*, ils n'ont pas la capacité à déménager vers un quartier plus sûr s'ils ne supportent pas le haut niveau de la victimation de proximité. Ceux d'entre eux qui ont une forte préférence pour la sécurité, ne pouvant agir en conséquence, se sentent prisonniers. Leurs souhaits étant irréalisables, ils expriment leur aversion en diabolisant leur voisinage. Les opinions relatives à la présence policière vont dans le sens de cette analyse. Le questionnaire Insee demande si la police ou la

1. On consultera Warr et Ellison [2000] pour une revue récente de la littérature sur la peur de la délinquance.

2. Notamment le pourcentage des 15-24 ans au chômage et le pourcentage des familles d'origine étrangère.

gendarmerie est suffisamment présente dans le voisinage. Les moins critiques sont les habitants de *l'habitat rural, du village et de la ville petite ou moyenne* (tableau 1). Viennent ensuite les deux types de *quartiers aisés*, puis les *quartiers populaires hors zus*. Les habitants des *quartiers zus* se déclarent les moins bien protégés par la force publique. Ils ont aussi moins confiance dans ce service public. De plus, ils déclarent moins souvent que dans les autres habitats les infractions dont ils ont été les victimes (tableau 13). Présence insuffisance de la police dans ces quartiers ou absence relative de confiance des victimes dans la police – les données de l'enquête de l'Insee ne permettent pas de trancher entre ces deux explications –, le maintien de l'ordre public local implique de façon plus directe ses habitants.

Les arrangements entre particuliers y ont une place plus importante. Dans les *quartiers populaires hors zus*, le volume du réseau amical fréquenté n'a aucun effet statistique sur l'appréciation de la dangerosité du quartier d'habitation. Dans les *quartiers zus*, avoir rencontré beaucoup d'amis différents au cours de la dernière semaine rend moins pessimiste le jugement porté sur le voisinage (tableau 11). La protection ne provient pas des précautions individuelles et du chacun-pour-soi mais du nombre des personnes que l'on peut mobiliser en cas de besoin. D'où l'importance des amis et de leur proximité géographique. Corrélativement, on craint aussi les étrangers au quartier. Les nouveaux venus sont perçus comme susceptibles de dégrader le niveau de la sécurité. Dans les *quartiers populaires hors zus*, le taux de rotation des résidents est sans effet statistique sur le niveau de la peur. Dans les *quartiers zus* comme dans les *quartiers aisés et animés*, la peur est d'autant plus élevée que cette rotation est plus rapide (tableau 11).

Relativement privés du recours aux forces de police (et donc à la violence légitime), la violence dans les lieux publics y est aussi plus fréquente. Les habitants de ces quartiers se disent avoir été les témoins d'actes de délinquance plus fréquemment que les habitants des *quartiers populaires hors zus* (tableau 13). La violence ne s'inscrit pas, nécessairement, comme le complément d'une activité prédatrice s'exerçant contre les habitants du voisinage. Elle peut avoir pour objectif de se faire respecter, tout comme dans les quartiers déshérités de Philadelphie étudiés par l'anthropologue Anderson. À l'appui de cette thèse, l'enquête établit que, dans les *quartiers zus*, les « victimes » d'agression à proximité de leur logement connaissent leur agresseur plus souvent que dans les autres types de quartiers (tableau 12). Cette violence dissuasive, qui concerne des étrangers au quartier mais aussi les membres des autres réseaux coexistant dans le quartier, n'a pas la même signification que celle dans les *quartiers aisés et animés*. La distinction entre délinquant et victime y est plus difficile à faire.

Cette régulation autarcique, à la fois plus violente et plus organisée autour du réseau relationnel, ne suscite pas un consensus parmi les résidents. Hors zus, la peur du voisinage a la même intensité, quel que soit l'âge. Dans les *quartiers zus*, les 15-24 ans ont moins peur du quartier que les personnes plus âgées (tableau 11). Si les adultes ont plus peur du voisinage, c'est peut-être parce qu'ils sont moins impliqués dans l'activité réticulaire locale. C'est surtout parce qu'ils n'ont pas les mêmes responsabilités que les jeunes. Les adultes qui vivent en zus ne sont pas tant inquiets des actes que les jeunes pourraient commettre contre les habitants du quartier que du chemin dangereux suivi par leurs propres enfants et qui les conduit à la délinquance. Ces préoccupations ne font pas l'objet d'un questionnaire dans l'enquête Insee. Cependant, elles apparaissent dans le

comportement vis-à-vis de l'école. Sont interrogés notamment les parents ayant au moins un enfant à l'école primaire. Certains de ceux qui n'ont pas mis leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur expliquent leur choix en invoquant le fait que cette école est mal fréquentée. Ce motif est choisi en premier dans les quartiers populaires hors zus mais aussi en zus plus souvent que dans les autres quartiers des grandes agglomérations (tableau 13). La peur de la délinquance dans le voisinage tend à devenir la peur de voir ses propres enfants devenir des délinquants.

## CONCLUSION : LE DANGER VENANT DE L'EXTÉRIEUR OU DE L'INTÉRIEUR

Les voisinages ont bien une spécificité du point de vue des risques de victimation, des comportements de précaution et de la peur qu'y éprouvent les résidents. La sociologie urbaine de la délinquance en rend compte à partir de la densité de l'habitat et, dans les grandes agglomérations, de la richesse du quartier et de son ouverture à la fréquentation de personnes qui n'y résident pas. Les formes diversifiées que prend la cohésion sociale locale et que décrivent les monographies de quartiers réalisées par les anthropologues urbains, tantôt renforcent tantôt modifient les effets de ces facteurs écologiques. L'enquête « Vie de quartier » parvient aussi à faire ressortir de tels effets contrastés de la cohésion locale, dans les deux types de quartiers où la pression de la délinquance est la plus forte. Certes, ces résultats seraient plus solidement établis si l'on disposait aussi, pour ces quartiers, des informations de source policière (cf. encadré, p. 00). Manquent à cette étude les délits survenus dans le quartier contre des personnes physiques ou morales qui n'y résident pas et l'implantation des forces de police dans les quartiers. Font aussi et surtout défaut à nos conclusions des informations sur les auteurs des infractions et notamment sur le lieu de leur résidence.

La comparaison entre *quartiers aisés et animés* et *quartier zus* s'interprète, en effet, à partir de deux conceptions différentes mais localement consensuelles de la dangerosité du voisinage. Dans les *quartiers aisés et animés*, la pression de la délinquance est censée provenir de prédateurs étrangers aux quartiers comme l'illustre la monographie sur les riches quartiers new-yorkais étudiés par Duneier. Les habitants des *quartiers zus* craignent au contraire certaines des personnes qui vivent à proximité et leur influence sur les autres jeunes du voisinage comme dans les quartiers déshérités de Philadelphie étudiés par Anderson. Si l'on suppose que telle est bien la représentation de la délinquance que se font les habitants de ces deux types de quartier, on comprend pourquoi ils partagent une certaine indifférence aux précautions et pourquoi aussi ils s'opposent quant à la peur du voisinage. Les habitants des *quartiers aisés et animés* ont le sentiment d'être attaqués sans pour pouvoir contrôler l'accès à leur territoire. Ceux des *quartiers zus* pensent que leur propre voisinage est gangrené.

### *Les trois sources de données territoriales sur la délinquance*

Les variations territoriales de la délinquance s'observent à partir de trois dispositifs différents d'enquête.

Les enquêtes de victimation, comme celle de l'Insee qui est exploitée dans cet article, classent les quartiers, les communes, les départements ou les régions selon la nature et la fréquence des infractions subies par leurs résidents. Le territoire, quelle que soit son extension, est celui des résidences principales des victimes. L'infraction s'est produite au lieu de résidence principale dans le cas du cambriolage. En revanche, le lieu de l'infraction est distinct du logement principal dans le vol personnel ou le vol de (dans) le véhicule même si ces deux types d'infractions peuvent se produire à proximité du logement. Quant aux injures, aux menaces et aux violences, elles peuvent avoir lieu n'importe où : sur le lieu du travail, en sortie ou en vacances, dans le voisinage du logement principal mais aussi dans le logement principal.

La main courante que tiennent les commissariats de police et les postes de gendarmerie enregistre le lieu où l'infraction a été commise. Ce sont les données locales qui permettent la classification territoriale la plus fine. De plus, elles enregistrent des infractions dont ont été victimes les touristes étrangers qui ne font pas partie de l'échantillon des enquêtes de victimation. Notons que, dans les enquêtes de victimation, les atteintes subies par les Français lors de leurs voyages à l'étranger ne sont pas exclues de leurs déclarations.

L'ethnographie de la délinquance (Whyte [1943] ; Fischer [1995] ; Duneier [1999]) met en œuvre un autre type d'enquête qui objective les variations territoriales de la délinquance selon une troisième approche. Certains territoires sont plus propices à la préparation et à l'organisation d'activités délinquantes. Ces zones ne sont pas nécessairement des lieux où se produisent des infractions ni des lieux où résident les délinquants ou des victimes. Ce sont des bases de repli, des entrepôts pour objets volés, des centres de recrutement et d'entraînement des bandes, des centres de gestion ou de distribution des biens ou des services marchands illicites (drogue, prostitution, ...). Les habitants de ces quartiers ou ceux qui y travaillent, notamment ceux qui y mènent une vie sans participer aux activités délinquantes, sont des observateurs et des informateurs de qualité. Le questionnaire « Vie de quartier » 2001, qui complète l'enquête annuelle de victimation, s'inspire souvent de cette approche ethnographique.

Le fichier exploité dans cette étude a été enrichi de données contextuelles, tirées du recensement de 1999 et de celui qui le précède. Sont connus, par exemple, le pourcentage des 14-25 ans habitant dans la commune de la personne enquêtée, le pourcentage des chômeurs dans cette classe d'âge, le pourcentage des personnes appartenant à des familles dont le chef est né à l'étranger (« les personnes de famille étrangère »), le pourcentage des habitants du quartier qui se sont installés avant le précédent recensement [1990] et vivent toujours en 2001 dans le quartier. L'exploitation des données collectées par l'Insee en 2001 aurait été grandement enrichie par le détail des infractions enregistrées localement par la police et la gendarmerie. On ne sait pas en effet, dans le quartier de la personne enquêtée, le nombre des cambriolages au cours de l'année précédente, le nombre des vols de (ou dans) la voiture, le nombre des vols personnels et le nombre des violences. *A fortiori*, le fichier ne comporte pas d'informations sur le nombre « noir » du quartier, à savoir les infractions qui, commises dans le quartier habité par la personne interrogée, n'ont pas été déclarées à la police.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDERSON Elijah [1999], *Code of the street: decency, violence and the moral life of the inner city*, New York, W.W. Norton.
- BOUDON Raymond [1999], *Le sens des valeurs*, PUF, Paris.
- BOZON Michel [1984], *Vie quotidienne et rapports sociaux dans une petite ville de province*, Presses universitaires de Lyon.
- CARR Patrick J. [2003], « The new Parochialism: the implications of the Beltway Case for argument concerning social control », *American Journal of Sociology*, 108-6.
- DUNEIER Mitchell [1999], *Sidewalk*, Farrar, New York, Straus & Giroux.
- FISHER Claude S. [1995], « The subcultural theory of urbanism: a twentieth-year assessment », *American Journal of Sociology*.
- LAGRANGE Hugues et ROCHÉ Sébastien [1987-1989], *Baby alone in Babylone*, vol. 1, III, Grenoble, Cerat-IEP, Rapport pour le ministère de l'Équipement et EDF.
- LAGRANGE Hugues [2001], *De l'affrontement à l'esquive*, violences, délinquances et usages de drogues, Paris, Syros.
- MAGET Marcel [1955], « Remarques sur le village comme cadre de recherches anthropologiques », dactylographié, CNRS.
- SAMPSON Robert J., RAUDENBUSH Stephen W. [1999], « Systematic social observation of public spaces: a new look at disorder in urban neighborhoods », *American Journal of Sociology*, 105-3.
- SHAW Cl., MCKAY H. [1969], *Juvenile Delinquency and Urban Areas*, Chicago, University of Chicago Pres, (1<sup>re</sup> éd. 1929).
- TABARD Nicole, MARTIN-HOUSSART Géraldine [2002], *Représentation socio-économique du territoire*, Document de travail de la direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0208, INSEE.
- WHYTE William F. [1943], *Street Corner Society*, University of Chicago Press, Chicago.
- WIRTH Louis [1938], « Urbanism as a way of life », *American Journal of Sociology*, 44 (1).
- WARR Mark, ELLISON Christopher G. [2000], « Rethinking reactions to crime: personal and altruistic fear in family household », *American Journal of Sociology*, 106 (2).

ANNEXE

Tableau 1. Les cinq types de quartier : description socio-économique du contexte local

	La police (ou gendarmerie) est jugée suffisante dans le quartier habité	Revenu par unité de consommation
	<i>Régression logistique</i>	
	Coefficient	Coefficient
Constante .....	0,02	90.849***
<i>Type de quartier</i>		
Rural, village, ville petite ou moyenne	0,54***	- 7.777***
Quartier aisé et excentré .....	0,29***	19.903***
Quartier aisé et animé .....	0,30***	27.189***
Quartier zus .....	- 0,73***	- 38.131***
Quartier populaire hors zus .....	Réf.	Réf.
<i>Région</i>		
Île-de-France .....	Réf.	35.694***
Bassin parisien .....		4974***
Nord .....	- 0,15**	- 10.272***
Est .....	0,27***	8.332***
Ouest .....	0,26***	1.654***
Sud-Ouest .....		- 2.471***
Centre-Est .....		8.426***
Méditerranée .....	- 0,28***	Réf.
<i>Effectifs</i> .....	11.919	11.919

	% propriétaires du logement principal*	% vivant dans le quartier avant 1990*	% des élèves ou étudiants parmi les 15-24 ans*	% chômeurs parmi les 15- 24 ans ne faisant pas d'études*	% de chômeurs parmi les actifs*	% des ménages d'origine étrangère*
	<i>glm</i>	<i>glm</i>	<i>glm</i>	<i>glm</i>	<i>glm</i>	<i>glm</i>
	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.
Constante .....	47,5***	48,6***	68,9***	2,71***	18,8***	0,19***
<i>Type de quartier</i>						
Rural, village, ville petite ou moyenne ..	6,9***	6,0***	- 4,23***	- 0,09***	- 1,83***	- 0,03***
Q. aisé et excentré ..		- 5,73***	5,48***	- 0,89***	- 3,80***	- 0,09***
Q. aisé et animé .....	- 13,9***	- 10,7***	11,9***	- 0,69***	- 1,69***	- 0,10***
Q. zus .....	- 26,8***	- 4,13***	- 5,00***	2,73***	11,8***	0,46***
Q. populaire hors zus	Réf.	Réf.		Réf.	Réf.	Réf.
<i>Région</i>						
Île-de-France .....	- 3,47***	- 1,04***		- 1,40***	- 8,05***	0,21***
Bassin parisien .....	- 1,89***	- 1,10***	- 1,30***		- 4,58***	- 0,06***
Nord .....	3,53***	7,07***		1,56***	0,48**	- 0,08***
Est .....		1,11**	- 1,68***	- 0,63***	- 7,59***	0,06***
Ouest .....	1,70**	- 3,02***	2,66***	- 0,47***	- 5,95***	- 0,14***
Sud-Ouest .....	1,43*			- 0,21***	- 3,63***	- 0,04***
Centre-Est .....		- 0,87**	2,23***	- 0,77***	- 6,53***	0,02*
Méditerranée .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Effectifs</i> .....	11.919	11.919	11.919	11.919	11.919	11.919

\* Dans l'Iris 2000 de la personne interrogée, % calculé à partir des données du dernier recensement.

Source : Epcv, mars 2001, INSEE.



Tableau 2. Victimation dans le quartier d'habitation  
 Au cours des deux dernières années (2000 et 1999) précédentes

	Atteintes toutes confondues	Atteintes contre les biens	Atteintes contre les personnes
% de l'effectif observé	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>5</b>
<i>Régression logistique</i>	Coefficient	Coefficient	Coefficient
Constante .....	0,75	- 0,05	- 0,70*
<i>Type de quartier</i>			
Rural, village, ville petite ou moyenne .....	- 0,50***	- 0,46***	- 0,62***
Quartier aisé et excentré .....	Réf.	Réf.	- 0,46**
Quartier aisé et animé .....	Réf.	Réf.	Réf.
Quartier zus .....			
Quartier populaire hors zus .....	- 0,25***	- 0,19*	- 0,26**
<i>Dans la commune*</i>			
% des 15-24 ans au chômage .....	0,26***	0,31***	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS	NS	NS
% des 15-24 ans .....	- 0,07***	- 0,08***	NS
% des personnes installées depuis 1997 .....	NS	NS	NS
% des personnes installées avant 1990 .....	- 0,04**	- 0,04*	NS
% des personnes d'origine étrangère .....	1,61***	2,24***	NS
<i>Revenu du ménage par unité de consom.</i>	NS	NS	NS
<i>Genre</i>			
Homme .....			
Femme .....	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Type de ménage</i>			
Personne seule .....		- 0,35***	0,52***
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec enfant .....			
Parent isolé .....			0,47***
Ménage complexe .....			
<i>Région</i>			
Île-de-France .....	0,20*		0,41**
Reste de la France .....	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Âge de la personne</i>			
15 à 24 ans .....			
25 à 34 ans .....			
35 à 44 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.
45 à 54 ans .....	- 0,19**	- 0,18*	
55 à 64 ans .....	- 0,31***	- 0,39***	
65 à 74 ans .....	- 0,71***	- 0,78***	- 0,41*
75 ans et plus .....	- 0,68***	- 0,85***	
<i>Niveau scolaire</i>			
Avant fin de primaire .....			
Primaire .....	Réf.	Réf.	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement général .....			
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement technique .....			
Enseignement supérieur .....			
En cours d'étude .....			
<i>Occupation professionnel</i>			
Actif employé .....	Réf.	Réf.	Réf.
Chômeur .....			
Inactif (y. c. étudiant) .....			
<i>Pays de naissance</i>			
France .....			
Reste du monde .....	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919	11 919	11 919

\* Dans l'Iris 2000 de la personne interrogée, % calculé à partir des données du dernier recensement.

Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 3. *Victime d'un cambriolage du logement principal selon le quartier d'habitation*  
 Au cours des deux dernières années (2000 et 1999) précédentes.

	Ensemble	Rural, village, ville petite ou moyenne	Quartier aisé et excentré	Quartier aisé et animé	Quartier zus	Quartier populaire hors zus
% de l'effectif observé	<b>2,8</b>	<b>1,6</b>	<b>3,6</b>	<b>3,8</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>
<i>Régression logistique</i>	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.
Constante .....	-3,73	3,34	-8,05	32,4	13,4	-9,93
<i>Type de quartier</i>						
Rural, village, ville pt/m. ....	-0,64**	/	/	/	/	/
Quartier aisé et excentré .....		/	/	/	/	/
Quartier aisé et animé .....	Réf.	/	/	/	/	/
Quartier zus .....		/	/	/	/	/
Quartier populaire hors zus ....		/	/	/	/	/
<i>Âge de la personne de référence</i>						
15 à 19 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
20 à 29 ans .....	-0,91***					-1,47**
30 à 39 ans .....						
40 à 49 ans .....						
50 à 59 ans .....						
60 à 69 ans .....						
70 à 79 ans .....	-0,58**					
80 ans et plus .....				2,11*		
<i>Type de ménage</i>						
Femme seule .....						
Homme seul .....		1,32**	-1,04**	-1,34**		
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec enfant .....		1,02**				
Parent isolé .....	0,41*	1,16*				
Ménage complexe .....		/				
<i>Région</i>						
Île-de-France .....	Réf.	/	/	/	/	/
Autre région .....						
<i>Revenu du ménage par u.c. ....</i>	NS	NS	NS	NS	NS	NS
<i>CSP de la personne de référence</i>						
Agriculteur exploitant .....						
Artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale						
Cadre et prof. intel. sup. ....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Prof. intermédiaire .....	-0,87***	-1,22*		1,13**	-2,18**	-1,12***
Employé .....	-0,50**		0,91**		-2,65***	-0,80***
Ouvrier (y. c. o. agricole) .....	-0,69***	-1,58**			-1,91**	-0,68**
Retraités .....	-0,80***				-1,47*	-1,05**
Autres inactifs .....						-0,65*
<i>Dans la commune*</i>						
% des 15-24 au chômage .....	0,33***	0,43*	1,06**	2,34***	NS	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans	NS	NS	NS	-0,88*	NS	NS
% des 15-24 ans .....	-0,10*	NS	-0,35***	-0,64***	NS	NS
% des pers. installées depuis 97	NS	NS	NS	NS	NS	NS
% des pers. installées avant 90	NS	NS	NS	NS	NS	NS
% des pers. d'origine étrangère	2,40***	NS	6,00***	6,70*	NS	2,62**
<i>Effectifs observés .....</i>	11 919	3 060	1 883	1 205	1 221	5 755

\* Dans l'Iris 2000 de la personne interrogée, % calculé à partir des données du dernier recensement.

Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 4. *Victime d'un vol de (ou dans) la voiture*  
 Au cours des deux dernières années (2000 et 1999) précédentes

	Ensemble des vols de (dans) voiture	Dans le quartier d'habitation
% de l'effectif observé	<b>14,7</b>	<b>9,2</b>
<i>Régression logistique</i>	Coefficient	Coefficient
constante .....	0,55	0,96
<i>Type de quartier</i>		
Rural, village, ville petite ou moyenne .....		- 0,54***
Quartier aisé et excentré .....	0,24**	Réf.
Quartier aisé et animé .....		
Quartier zus .....		
Quartier populaire hors zus .....	Réf.	- 0,28 ***
<i>Revenu du ménage par unité de consommation</i> .....	NS	- **
<i>Dans la commune*</i>		
% des 15-24 au chômage .....	NS	0,34***
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS	- 0,12**
% des 15-24 ans .....	NS	- 0,07**
% des personnes installées depuis 1997 .....	NS	
% des personnes installées avant 1990 .....	NS	- 0,07***
% des personnes d'origine étrangère .....	1,31**	2,08***
<i>Région</i>		
Île-de-France .....	Réf.	0,35***
Bassin parisien .....	- 0,43**	Réf.
Nord .....		
Est .....	- 0,58***	
Ouest .....	- 0,47**	
Sud-Ouest .....	- 0,44**	
Centre-Est .....	- 0,40***	
Méditerranée .....		
<i>Âge de la personne de référence</i>		
15 à 19 ans .....	Réf.	Réf.
20 à 29 ans .....	- 0,31*	0,37*
30 à 39 ans .....	- 0,56***	0,37*
40 à 49 ans .....	- 0,74***	
50 à 59 ans .....	- 0,88***	
60 à 69 ans .....	- 1,49***	
70 à 79 ans .....	- 2,01***	- 0,57**
80 ans et plus .....	- 1,97***	
<i>CSP de la personne de référence</i>		
Agriculteur exploitant .....		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale		
Cadre et profession intellectuelle supérieure .....	Réf.	Réf.
Profession intermédiaire .....		
Employé .....	- 0,34***	
Ouvrier (y. c. o. agricole) .....		
Retraités .....		- 0,44**
Autres inactifs .....	+ 0,46*	
<i>Type de ménage</i>		
femme seule .....		
Homme seul .....		- 0,26*
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.
Couple avec enfant .....		- 0,28***
Parent isolé .....		
Ménage complexe .....		
<i>Effectifs observés</i> .....	9 766	9 768

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 5. Victime d'un vol personnel (portefeuille, sac à main, ...)  
 Au cours des deux dernières années (2000 et 1999) précédentes

	Ensemble	Dans le quartier d'habitation
% de l'effectif observé	<b>6</b>	<b>2,5</b>
<i>Régression logistique</i>	Coefficient	Coefficient
constante .....	- 2,78	- 0,68
<i>Type de quartier</i>		
Rural, village, ville petite ou moyenne .....	- 0,61***	- 0,71**
Quartier aisé et excentré .....		- 0,82**
Quartier aisé et animé .....		Réf.
Quartier zus .....		
Quartier populaire hors zus .....	Réf.	- 0,30*
<i>Revenu du ménage par unité de consommation</i> .....	+ **	NS
<i>Dans la commune*</i>		
% des 15-24 ans au chômage .....	NS	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS	NS
% des 15-24 ans .....	NS	NS
% des personnes installées depuis 1997 .....	NS	NS
% des personnes installées avant 1990 .....	NS	NS
% des personnes d'origine étrangère .....	- 1,42*	NS
<i>Genre</i>		
Homme .....		
Femme .....	Réf.	Réf.
<i>Âge de la personne</i>		
15 à 24 ans .....	0,52***	
25 à 34 ans .....		
35 à 44 ans .....	Réf.	Réf.
45 à 54 ans .....		
55 à 64 ans .....		
65 à 74 ans .....		
75 ans et plus .....		
<i>Région</i>		
Île-de-France .....	Réf.	0,95***
Bassin parisien .....	- 0,81***	Réf.
Nord .....	- 1,03***	
Est .....	- 0,81***	
Ouest .....	- 1,01***	
Sud-Ouest .....	- 0,62**	
Centre-Est .....	- 0,76***	
Méditerranée .....	- 0,59***	
<i>Niveau scolaire</i>		
Avant fin de primaire .....		
Primaire .....	Réf.	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement général .....	0,65***	
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement technique .....	0,40**	
Enseignement supérieur .....	0,64***	
En cours d'étude .....	1,00***	
<i>Occupation professionnelle</i>		
Actif employé .....	Réf.	Réf.
Chômeur .....		
Inactif (y. c. étudiant) .....		
<i>Pays de naissance</i>		
France .....	Réf.	Réf.
Autre pays de l'UE des Quinze .....		
Maghreb .....		
Afrique .....	0,43*	
Reste du monde .....		
<i>Type de ménage</i>		
Personne seule .....	0,39***	0,43**
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.
Couple avec enfant .....		
Parent isolé .....	0,41***	0,44*
Ménage complexe .....		
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919	11 919

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 6. *Victime d'une agression physique (y compris injures, menaces, ...)*  
 Au cours des deux dernières années (2000 et 1999) précédentes

	Ensemble	Dans le quartier d'habitation
% de l'effectif observé	<b>3,3</b>	<b>1,1</b>
<i>Régression logistique</i>	Coefficient	Coefficient
constante .....	4,06	- 4,74
<i>Type de quartier</i>		
Rural, village, ville petite ou moyenne .....		- 0,75*
Quartier aisé et excentré .....	- 0,55**	- 0,95*
Quartier aisé et animé .....		Réf.
Quartier zus .....		
Quartier populaire hors zus .....	0,36**	- 0,51**
<i>Revenu du ménage par unité de consommation</i>	NS	NS
<i>Dans la commune*</i>		
% des 15-24 ans au chômage .....	NS	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	0,18**	NS
% des 15-24 ans .....	NS	NS
% des personnes installées depuis 1997 .....	NS	NS
% des personnes installées avant 1990 .....	NS	NS
% des personnes d'origine étrangère .....	NS	NS
<i>Genre</i>		
Homme .....	0,64***	0,46***
Femme .....	Réf.	Réf.
<i>Âge de la personne</i>		
15 à 24 ans .....	0,86***	0,75***
25 à 34 ans .....		
35 à 44 ans .....	Réf.	Réf.
45 à 54 ans .....	- 0,45**	- 1,07*****
55 à 64 ans .....	- 1,05***	- 0,87*
65 à 74 ans .....	- 1,55***	- 0,97*
75 ans et plus .....	- 1,00***	
<i>Région</i>		
Île-de-France .....	Réf.	Réf.
Bassin parisien .....		
Nord .....		
Est .....		
Ouest .....		
Sud-Ouest .....		
Centre-Est .....		
Méditerranée .....		
<i>Niveau scolaire</i>		
Avant fin de primaire .....		
Primaire .....	Réf.	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement général .....		
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement technique .....		
Enseignement supérieur .....		
En cours d'étude .....		
<i>Occupation professionnelle</i>		
Actif employé .....	Réf.	Réf.
Chômeur .....		
Inactif (y. c. étudiant) .....		
<i>Pays de naissance</i>		
France .....	Réf.	Réf.
Autre pays de l'UE des Quinze .....		
Maghreb .....		
Afrique .....	- 2,18**	
Reste du monde .....		
<i>Type de ménage</i>		
Personne seule .....		
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.
Couple avec enfant .....	- 0,32*	
Parent isolé .....	0,51***	
Ménage complexe .....		
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919	11 919

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 7. La fréquence des sorties le soir

Plusieurs fois par semaine .....	30 %
D'une fois par semaine à moins d'une fois par mois .....	38 %
Jamais ou presque .....	32 %
<i>Régression logistique</i>	
Constante 1 .....	Coefficient - 4,65***
Constante 2 .....	- 2,35***
Constante 3 .....	1,24
<i>Type de quartier</i>	
Rural, village, ville petite ou moyenne .....	
Quartier aisé et excentré .....	0,14*
Quartier aisé et animé .....	0,31***
Quartier zus .....	- 0,27***
Quartier populaire hors zus .....	Réf.
<i>Sexe</i>	
Homme .....	0,56***
Femme .....	Réf.
<i>Âge de la personne</i>	
15 à 24 ans .....	1,07***
25 à 34 ans .....	0,32***
36 à 44 ans .....	Réf.
45 à 54 ans .....	- 0,32***
55 à 64 ans .....	- 0,55***
65 à 74 ans .....	- 1,16***
75 et plus .....	- 2,25***
<i>Type de ménage</i>	
Personne seule .....	0,40***
Couple sans enfant .....	Réf.
Couple avec enfant .....	- 0,40***
Parent isolé .....	- 0,13*
Ménage complexe .....	
<i>Revenu du ménage par unité de consommation</i>	
	+ ***
<i>Niveau scolaire</i>	
Avant la fin de primaire .....	
Primaire .....	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement général .....	0,61***
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement technique .....	0,55***
Enseignement supérieur .....	0,83***
En cours d'étude .....	0,30***
<i>Pays de naissance</i>	
France .....	0,15***
Autre pays .....	Réf.
<i>Occupation professionnelle</i>	
Actif employé .....	Réf.
Chômeur .....	
Inactif .....	- 0,47***
<i>Dans la commune*</i>	
% des 15-24 ans au chômage .....	- 0,10***
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS
% des 15-24 ans .....	+ 0,03**
% des personnes installées depuis 1997 .....	NS
% des personnes installées avant 1990 .....	NS
% des personnes d'origine étrangère .....	NS
<i>Atteinte aux personnes</i>	
Oui, victime en 1999 ou en 2000 .....	
Non .....	Réf.
<i>Atteintes aux biens</i>	
Oui, victime en 1999 ou 2000 .....	0,17***
Non .....	Réf.
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 8. Nombre de précautions prises pour se protéger du cambriolage au logement principal (glm)

	Ensemble	Rural, village, ville petite ou moyenne	Quartier aisé et excentré	Quartier aisé et animé	Quartier zus	Quartier populaire hors zus
	Coef.	Coef.	Coef.	Coef.	Coef.	Coef.
Constante .....	2,35***	1,32	9,16***	1,84	-0,35	2,85***
<i>Type de quartier</i>						
Rural, village, ville pt/m. ....	-0,09***	/	/	/	/	/
Quartier aisé et excentré .....		/	/	/	/	/
Quartier aisé et animé .....	-0,09***	/	/	/	/	/
Quartier zus .....	-0,12***	/	/	/	/	/
Quartier populaire hors zus ....	Réf.	/	/	/	/	/
<i>Âge de la personne de référence</i>						
15 à 19 ans .....	-0,37***					-0,45***
20 à 29 ans .....	-0,26***					-0,33***
30 à 39 ans .....		0,22*				
40 à 49 ans .....	0,16**	0,35***				0,18*
50 à 59 ans .....	0,29***	0,42***		0,51***		0,27***
60 à 69 ans .....	0,29***	0,35***				0,33***
70 à 79 ans .....	0,21***	0,24***				0,24***
80 ans et plus .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Type de ménage</i>						
Femme seule .....		0,35**				-0,27**
Homme seul .....	-0,24***					-0,56***
Couple sans enfant .....	0,25***	0,41***		0,39**	0,58**	
Couple avec enfant .....	0,32***	0,48***		0,44***	0,41*	
Parent isolé .....		0,35**				-0,33**
Ménage complexe .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Revenu du ménage par u.c.</i>	+ ***	+ ***	NS	+ ***	+ ***	+ ***
<i>CPS de la personne de référence</i>						
Agriculteur exploitant .....			1,05*			
Artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale	0,14*					0,24*
Cadre et prof. intel. sup. ....						
Profession intermédiaire .....						
Employé .....						
Ouvrier (y. c. o. agricole) .....						
Retraités .....				0,46**		
Autres inactifs .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Dans la commune*</i>						
% des 15-24 ans au chômage .	NS	NS	NS	NS	0,29**	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans	0,03*	0,04**	NS	-0,26**	-0,15**	NS
% des 15-24 ans .....	0,06***	0,06***	0,15***	NS	NS	0,04**
% des pers. installés depuis 97	-0,06***	-0,07***	-0,24***	NS	NS	NS
% des pers. installés avant 90	-0,02***	-0,02**	-0,10**	NS	NS	NS
% des pers. d'origine étrangère	NS	NS	NS	3,75**	1,33*	0,64**
<i>Région</i>						
Île-de-France .....		0,72***	-0,63*	-0,80***	-0,33*	-0,19**
Bassin parisien .....	-0,18***		-0,33**		-0,39***	
Nord .....						
Est .....		0,28***			-0,48***	
Ouest .....	-0,22***	0,22**	-0,64***		-0,67***	-0,26***
Sud-Ouest .....		0,27***			-0,84***	
Centre-Est .....	-0,31***	0,15*	-1,03***	-0,90***	-0,38**	-0,37***
Méditerranée .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Atteinte aux personnes</i>						
Non victime récente .....	-0,29***	-0,22***		-0,23***	-0,42***	-0,31***
Victime récente .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Atteinte aux biens</i>						
Non victime récente .....	-0,27***	-0,29***	-0,31***	-0,22***	-0,30***	-0,27***
Victime récente .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Nbre d'org. civique locale .....	0,06***	0,07***	0,11**	0,09***	0,05**	0,04***
Nbre serv. culture public .....	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Nbre de service marchand .....	NS	0,04***	NS	NS	NS	NS
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919	3 060	678	1 205	1 221	5 755

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 9. Nombre de précautions prises pour se protéger du vol de (dans) la voiture. (glm)

	Ensemble Coefficient
Constante .....	3,92
<i>Type de quartier</i>	
Rural, village, ville petite ou moyenne .....	- 0,16***
Quartier aisé et excentré .....	- 0,09*
Quartier aisé et animé .....	- 0,22***
Quartier zus .....	- 0,14***
Quartier populaire hors zus .....	Réf.
<i>Âge</i>	
15 à 19 ans .....	0,24**
20 à 29 ans .....	0,26**
30 à 39 ans .....	0,21**
40 à 49 ans .....	0,28***
50 à 59 ans .....	0,35***
60 à 69 ans .....	0,30***
70 à 79 ans .....	Réf.
<i>Revenu par unité de consommation</i>	+ ***
<i>Type de ménage</i>	
Personne seule .....	
Couple sans enfant .....	
Couple avec enfant .....	
Parent isolé .....	
Ménage complexe .....	Réf.
<i>CSP de la personne de référence</i>	
Agriculteur exploitant .....	- 0,30*
Artisan, commerçant, chef d'entreprise, profession libérale	
Cadre et profession intellectuelle supérieure .....	
Profession intermédiaire .....	
Employé .....	
Ouvrier (y. c. o. agricole) .....	
Retraités .....	0,34***
Autres inactifs .....	
<i>Dans la commune*</i>	
% des 15-24 ans au chômage .....	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS
% des 15-24 ans .....	0,05***
% des personnes installées depuis 1997 .....	- 0,06***
% des personnes installées avant 1990 .....	- 0,02***
% des personnes d'origine étrangère .....	0,34*
<i>Région</i>	
Île-de-France .....	
Bassin parisien .....	- 0,14***
Nord .....	- 0,15*
Est .....	- 0,18***
Ouest .....	- 0,30***
Sud-Ouest .....	
Centre-Est .....	- 0,12**
Méditerranée .....	Réf.
<i>Atteinte aux personnes</i>	
Non victime récente .....	- 0,23***
Victime récente .....	Réf.
<i>Atteinte aux biens</i>	
Non victime récente .....	- 0,30***
Victime récente .....	Réf.
Nombre d'organisations civiques locales .....	0,03**
Nombre de services culture publics .....	NS
Nombre de services marchands .....	NS
<i>Effectifs observés</i> .....	9 768

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.



Tableau 10. Nombre de précautions prises pour se protéger des agressions et vols personnels selon le quartier d'habitation (glm)

	Ensemble	Rural, village, ville petite ou moyenne	Quartier aisé et excentré	Quartier aisé et animé	Quartier zus	Quartier populaire hors zus
	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.
Constante .....	1,15***	1,24**	5,31***	6,34***	0,61	0,60
<i>Type de quartier</i>						
Rural, village, ville pt/m. ....	- 0,10***	/	/	/	/	/
Quartier aisé et excentré .....		/	/	/	/	/
Quartier aisé et animé .....		/	/	/	/	/
Quartier zus .....		/	/	/	/	/
Quartier populaire hors zus ....	Réf.	/	/	/	/	/
<i>Âge de la personne</i>						
	- ***	- *	NS	- **	- ***	- ***
<i>Genre de la personne</i>						
Femme .....	0,19***	0,17***	0,34***	Réf.	0,21***	0,19***
Homme .....	Réf.	Réf.	Réf.	- 0,22***	Réf.	Réf.
<i>Type de ménage</i>						
Personne seule .....	0,16***			0,32***		
Couple sans enfant .....	0,13***			0,30***		
Couple avec enfant .....						
Parent isolé .....	0,12**			0,34***		
Ménage complexe .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Revenu du ménage par u.c.</i>						
	+ **	+ *	NS	+ *	NS	NS
<i>Dans la commune*</i>						
% des 15-24 ans au chômage ..	NS	NS	NS	NS	NS	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans	NS	NS	NS	NS	NS	NS
% des 15-24 ans .....	0,03***	+ ***	NS	NS	NS	+ *
% des p. installées depuis 1997	- 0,02**	- ***	NS	- *	NS	NS
% des p. installées avant 1990	NS	- *	- 0,06**	- **	NS	NS
% des p. d'origine étrangère ..	0,40***	NS	1,46*	NS	1,12**	0,64***
<i>Niveau scolaire</i>						
Primaire et inférieur .....	- 0,13***	- 0,13*		- 0,34***		- 0,10*
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles ens. général ....	- 0,07**			- 0,22**		
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles ens. techn. ....						
Enseignement supérieur .....	- 0,07*			- 0,21**		
En cours d'étude .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Occupation profess.</i>						
Actif employé .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chômeur .....						
Inactif (y. c. étudiant) .....						
<i>Région</i>						
Île-de-France .....	- 0,08**	0,18**		- 0,37*		- 0,14***
Bassin parisien .....						
Nord .....				- 0,35*		
Est .....	- 0,10**					- 0,18***
Ouest .....	- 0,09***					- 0,14***
Sud-Ouest .....	- 0,07**					- 0,08*
Centre-Est .....	- 0,08***				- 0,31**	
Méditerranée .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Atteinte aux personnes</i>						
Non victime récente .....	- 0,30***	- 0,27***	- 0,26***	- 0,36***	- 0,34***	- 0,29***
Victime récente .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Atteinte aux biens</i>						
Non victime récente .....	- 0,09***					- 0,14***
Victime récente .....	Ref	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Nbre des amis rencontrés .....	NS	NS	NS	- *	NS	NS
Nbre de voisins rencontrés .....	+ ***	NS	NS	+ **	+ *	+ ***
Nbre d'adhésion associa. ....	+ ***	NS	NS	+ ***	NS	+ *
Nbre de parents rencontrés ....	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Nbre d'org. civiques locales ..	+ *	NS	NS	NS	NS	NS
Nbre de serv. culture publics ..	NS	NS	NS	+ *	NS	NS
Nbre de service commerciaux ..	+ ***	+ ***	NS	NS	NS	+ ***
Effectifs observés .....	11 919	3 060	678	1 205	1 221	5 755

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 11. L'intensité de la peur du voisinage

	Ensemble	Rural, village, quartier petite ville	Quartier aisé et excentré	Quartier aisé et animé	Quartier zus	Quart. populaire hors zus
	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.	Coeff.
Constante 1 .....	- 2,57 ***	- 0,71	- 3,84	- 12,2 *	- 4,20	- 4,33 ***
Constante 2 .....	- 1,06	1,28	- 2,50	- 10,9	- 2,65	- 2,86
Constante 3 .....	0,39	2,95*	0,80	- 9,4	- 1,19	- 1,45
<i>Type de quartier</i>						
Rural, village, ville pt/m. ....	/	/	/	/	/	/
Quartier aisé et excentré .....	- 0,27***	/	/	/	/	/
Quartier aisé et animé .....	- 0,30***	/	/	/	/	/
Quartier zus .....	1,00***	/	/	/	/	/
Quartier populaire hors zus ...	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Revenu par u.c.</i>	- ***	NS	NS	- *	- ***	- ***
<i>Dans la commune*</i>						
% des 15-24 ans au chômage .	0,21***	0,20***	NS	1,21***	0,54***	0,43***
% des non-diplômés, 15-24 ans	- 0,05*	NS	NS	NS	- 0,25**	- 0,13***
% des 15-24 ans .....	NS	0,16***	NS	- 0,37***	- 0,13*	- 0,08**
% des p. installées depuis 1997	NS	- 0,15***	NS	0,41***	0,14*	NS
% des p. installées avant 1990	- 0,03**	- 0,07***	NS	NS	NS	NS
% des p. d'origine étrangère ..	1,59***	NS	NS	6,78***	4,79***	2,99***
<i>Région</i>						
Île-de-France .....	Réf.	Réf.	Réf.	- 0,84**	Réf.	Réf.
Autres régions .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Âge de la personne</i>						
15 à 24 ans .....	Réf.	- 0,32*	Réf.	Réf.	- 0,35*	Réf.
25 à 34 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
35 à 44 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
45 à 54 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
55 à 64 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	0,40*	Réf.
65 à 74 ans .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
75 et plus .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Genre</i>						
Homme .....	- 0,60***	- 0,86***	- 0,69***	- 0,64***	- 0,41***	- 0,55**
Femme .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Niveau scolaire</i>						
Avant fin de primaire .....	- 0,16*	Réf.	Réf.	Réf.	- 0,48**	Réf.
Primaire et 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles gén.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles ens. techn. ....	- 0,13**	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	- 0,20***
Enseignement supérieur .....	- 0,24***	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	- 0,28***
En cours d'étude .....	- 0,27**	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	- 0,48***
<i>Occupation professionnelle</i>						
Actif employé .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Chômeur .....	0,15*	Réf.	1,15***	Réf.	Réf.	Réf.
Inactif (y.c.étudiant) .....	0,11*	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	0,23***
<i>Pays de naissance</i>						
France .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Étranger .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Type de ménage</i>						
Personne seule .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Couple avec enfant(s) .....	- 0,16***	Réf.	Réf.	- 0,39*	Réf.	- 0,18**
Parent isolé .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Ménage complexe .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Nbre d'amis rencontrés .....	- 0,01***	NS	NS	NS	- 0,03***	NS
Nbre parents rencontrés .....	NS	NS	0,04**	NS	0,03**	NS
Nbre de voisins discutés .....	NS	NS	NS	NS	NS	NS
<i>Atteinte aux personnes</i>						
Non victime récente .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Victime récente .....	0,72***	0,65***	Réf.	0,94***	0,87***	0,68***
<i>Atteinte aux biens</i>						
Non victime récente .....	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Victime récente .....	0,55***	0,65***	Réf.	0,48***	0,51***	0,56***
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919	3 090	678	1 205	1 221	5 755

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 12. *Connaît l'auteur de l'agression dont il (elle) a été victime à proximité de son logement*

% de l'effectif observé constante .....	<b>35</b> - 6,37
<i>Type de quartier</i>	
Rural, village, ville petite ou moyenne .....	
Quartier aisé et excentré .....	
Quartier aisé et animé .....	Réf.
Quartier zus .....	1,31**
Quartier populaire hors zus .....	
<i>Revenu du ménage par unité de consommation</i>	
<i>Dans la commune*</i>	
% des 15-24 ans au chômage .....	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS
% des 15-24 ans .....	0,22*
% des personnes installées depuis 1997 .....	NS
% des personnes installées avant 1990 .....	NS
% des personnes d'origine étrangère .....	- 5,09**
<i>Genre</i>	
Homme .....	0,76***
Femme .....	Réf.
<i>Âge de la personne</i>	
15 à 24 ans .....	
25 à 34 ans .....	
35 à 44 ans .....	Réf.
45 à 54 ans .....	
55 à 64 ans .....	
65 à 74 ans .....	
75 ans et plus .....	
<i>Région</i>	
Île-de-France .....	
Autres régions .....	Réf.
<i>Niveau scolaire</i>	
Primaire et moins .....	
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement général .....	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement technique .....	
Enseignement supérieur .....	
En cours d'étude .....	
<i>Occupation professionnelle</i>	
Actif employé .....	Réf.
Chômeur .....	
Inactif (y. c. étudiant) .....	
<i>Pays de naissance</i>	
France .....	
Autre pays .....	Réf.
<i>Type de ménage</i>	
Personne seule .....	
Couple sans enfant .....	Réf.
Couple avec enfant .....	
Parent isolé .....	
Ménage complexe .....	
<i>Atteinte aux biens</i>	
Oui, victime en 1999 ou en 2000 .....	
Non .....	Réf.
<i>Effectifs observés</i> .....	342

Champ : victimes d'une agression à proximité de son logement en 1999 ou en 2000.

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.

Tableau 13. *Témoin, plainte et non respect de la carte scolaire* (Régressions logistiques)

	Témoin d'un acte de délinquance dans le quartier	Victime ayant porté plainte <sup>1</sup>	« L'établissement scolaire du voisinage est mal fréquenté » <sup>2</sup>
% de l'effectif observé	<b>19,5</b>	<b>47</b>	<b>4</b>
Constante .....	1,63	0,46	13,7
<i>Type de quartier</i>			
Rural, village, ville petite ou moyenne	- 0,32***		- 1,31*
Quartier aisé et excentré .....			- 2,18**
Quartier aisé et animé .....	0,20**		regroupé avec Q. aisé excentré
Quartier zus .....	0,26***	- 0,25**	
Quartier populaire hors zus .....	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Revenu du ménage par u.c.</i>	+ ***	+ ***	NS
<i>Dans la commune*</i>			
% des 15-24 ans au chômage .....	NS	- 0,22**	NS
% des non-diplômés, 15-24 ans .....	NS	NS	NS
% des 15-24 ans .....	0,05*	NS	- 0,36**
% des personnes installées depuis 1997	- 0,09***	NS	NS
% des personnes installées avant 1990	- 0,05***	NS	- 0,22**
% des personnes d'origine étrangère ....	1,02**	NS	5,72**
<i>Genre</i>			
Homme .....	0,13***		
Femme .....	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Âge de la personne</i>			
15 à 24 ans .....	0,58***		/
25 à 34 ans .....	0,14*		/
35 à 44 ans .....	Réf.	Réf.	/
45 à 54 ans .....	- 0,20**		/
55 à 64 ans .....	- 0,52***		/
65 à 74 ans .....	- 0,93***		/
75 ans et plus .....	- 1,45***		/
<i>Région</i>			
Île-de-France .....	Réf.	Réf.	Réf.
Bassin parisien .....			/ regroupé avec réf.
Nord .....	- 0,40*		/ regroupé avec réf.
Est .....	- 0,38***		/ regroupé avec réf.
Ouest .....			/ regroupé avec réf.
Sud-Ouest .....			/ regroupé avec réf.
Centre-Est .....			/ regroupé avec réf.
Méditerranée .....			/ regroupé avec réf.
<i>Niveau scolaire</i>			
Avant fin de primaire .....	- 0,49***		
Primaire .....	- 0,49***	+ 0,35**	Réf.
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement général	Réf.	Réf.	
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycles d'enseignement technique			
Enseignement supérieur .....	0,31***		
En cours d'étude .....	0,26**		
<i>Occupation professionnelle</i>			
Actif employé .....	Réf.	Réf.	Réf.
Chômeur .....			
Inactif (y. c. étudiant) .....			
<i>Pays de naissance</i>			
France .....	Réf.	Réf.	1,57**
Autre pays de l'UE des Quinze .....	- 0,30*		/ regroupé avec réf.
Maghreb .....			/ regroupé avec réf.
Afrique .....			/ regroupé avec réf.
Reste du monde .....	- 0,45*		Réf.
<i>Type de ménage</i>			
Personne seule .....	0,33***	- 0,35***	/
Couple sans enfant .....	Réf.	Réf.	/
Couple avec enfant .....			/
Parent isolé .....	0,32***	/	/
Ménage complexe .....	0,35*		/
<i>Effectifs observés</i> .....	11 919	2 924	1 319

1. Le champ est celui des victimes d'une atteinte aux biens ou aux personnes en 1999 ou en 2000.

2. Ce motif est choisi en premier par les parents pour expliquer pourquoi ils n'ont pas respecté la carte scolaire.

Le champ est celui des parents ayant des enfants dans le primaire et qui n'ont pas respecté la carte scolaire.

\* Cf. note du tableau 3 – Source : Epcv, mars 2001, INSEE.